

Qualité de l'enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie

CONTACT	
Pays	France
Enquête	Enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie
Service enquêteur responsable	Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction des Études et des Synthèses Économiques Département de la Conjoncture Division des Enquêtes de Conjoncture
Année de référence des données	2007
Date de réalisation de ce bilan	Mars 2008

METHODOLOGIE	
Population de référence	Entreprises industrielles. Environ 245 000 unités (secteur EB-EG).
Base de sondage	Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans l'industrie et dans les industries agroalimentaires : enquête annuelle, exhaustive pour les entreprises de plus de 20 salariés, réalisées par le SESSI et le SCEES.
Taille de la base de sondage	24 000 entreprises
Caractéristiques de la base de sondage	Numéro SIREN, adresse, raison sociale, nomenclature d'activité, effectif salarié, chiffre d'affaires.
Mise à jour de la base de sondage	Annuelle
Méthode d'échantillonnage	Sondage stratifié par secteur et taille d'entreprise. Strate exhaustive : au moins 500 salariés ou 150 millions d'euros de chiffre d'affaires. Renouvellement une fois par an ou tous les deux ans : <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage de l'échantillon : élimination des entreprises cessées, qui sont devenues hors champ, et des petites entreprises mauvaises répondantes, intégration des nouvelles grandes entreprises ; - Complètement de l'échantillon : tirage aléatoire d'entreprises suivant un sondage stratifié sans remise.
Taille de l'échantillon	4 000 entreprises
Taux de couverture	67 % du chiffre d'affaires des entreprises industrielles des EAE.

Couverture sectorielle	En NAF rév. 2, l'enquête couvre : <ul style="list-style-type: none"> - Les « autres industries d'extractives » (NAF 08) à l'exception de l'extraction de la tourbe (08.92) ; - Les services de soutien aux industries extractives (NAF 09) à l'exception de l'extraction d'hydrocarbures (09.10Z) ; - Les industries agroalimentaire et manufacturières (NAF 10 à 33), à l'exception de l'industrie du tabac (12), de la cokéfaction (19.10Z) et de la construction de véhicules militaires de combat (30.40Z).
Précision	Entre 1 et 3 points de solde d'opinion.
Taux de réponse	Par rapport au nombre d'entreprises interrogées : 69 % (moyenne annuelle 2007) Par rapport au chiffre d'affaires des entreprises interrogées : 65 % (moyenne annuelle 2007)
Traitement de la non-réponse	Il n'y a pas de traitement de la non-réponse. En particulier, la périodicité de l'enquête (semestrielle) rend la méthode d'échantillon constant inadéquate.
Redressements et pondérations	Le redressement par pondération se fait en deux étapes : <ul style="list-style-type: none"> - Pondération primaire qui permet l'agrégation des résultats au niveau de la strate à l'aide du chiffre d'affaires ; - Pondération secondaire qui permet d'agréger des strates entre elles en utilisant les masses de chiffre d'affaires issues des EAE.
Périodicité	Semestrielle (juin et décembre).
Mode de collecte	Postale ou par internet depuis juin 2008.
Période de collecte	5 premières semaines du semestre de l'enquête.
Diffusion	Avant le 10 du premier mois de chaque semestre de l'enquête.
Compléments d'information	Les données de la dernière enquête disponible sont provisoires. Elles sont révisées lors de la publication de l'enquête suivante pour tenir compte notamment des réponses reçues tardivement.